

COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Mercredi 14 Décembre 2022

Nombre de présents : 9 personnes présentes

Ordre du jour :

- 1- Présentation de l'instance**
- 2- Les exercices d'évacuation**
- 3- Questions diverses**

M. le proviseur ouvre la séance à 13h 30 en accueillant les participants. (Voir la liste d'émargement en pièce jointe).

1. . Présentation de l'instance

M le proviseur présente l'instance aux nouveaux membres ainsi que ses compétences. La CHS se réunit en séance ordinaire, à l'initiative du chef d'établissement au moins une fois par trimestre.

C'est un organe consultatif qui donne son avis ou émet des propositions.

Les missions de la commission sont de promouvoir la formation à la sécurité (en ce qui concerne tant les personnels que les élèves) et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement.

L'instance détermine la méthode utilisée pour fonctionner (plénière ou des travaux de groupe). Le travail ne se fait pas qu'en réunion. Des visites sur le terrain sont préconisées. Le but est de repérer les désordres, les détériorations ou défauts de fonctionnement au niveau des bâtiments, installations ou matériels et les besoins corrélatifs de mise en sécurité. Un compte rendu écrit est établi et présenté en conseil d'administration.

D'une manière plus générale, la commission émet tout avis et formule toutes propositions utiles en vue de développer, dans l'établissement, la formation à la sécurité et d'y renforcer l'hygiène et la sécurité.

Il existe dans un établissement scolaire des registres qui permettent d'avoir une visibilité sur ce thème :

- un registre de sécurité.
- Le registre signalement d'un danger grave et imminent : une obligation.

Pour aider le chef d'établissement dans cette mission, le conseil régional a mis en place des assistants de prévention. Pour le lycée Cassin ils sont au nombre de 3.

- M. Joel FABRE pour le site de Biarritz
- M.Eric LECUNA pour le service de la cuisine
- Mme Maryse FERRER pour le service général.
- Les champs de compétences des assistants de prévention sont les suivants :
 - o Assister et de conseiller le chef d'établissement dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail. Les missions s'articulent autour de :

- La prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre des actions de prévention,
- L'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents,
- L'approfondissement, dans les services de la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre,
- L'observation des prescriptions législatives et réglementaires et la bonne tenue des gestes de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

Ils sont associés aux travaux de la CHS.

Ces personnes doivent proposer des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques professionnels.

Une fiche de signalement existe. Elle permet de lister les dysfonctionnements ou les dangers à signaler.

Des fiches vierges sont à disposition dans plusieurs lieux du lycée : à l'accueil, salle des professeurs, vie scolaire, service restauration (cafétéria), accueil du BTS.

Elles sont collectées et analysées. Leur classement permet de construire et de faire vivre le registre de sécurité.

Une version numérique est aussi téléchargeable sur le site du lycée. Pour la partie site du lycée, le travail conduit actuellement sur la modernisation du site retarde la création d'une rubrique spécifique à la sécurité.

Il est défini qu'en début de chaque CHS, une information sera donnée aux membres sur la collecte des fiches et les problèmes rencontrés avec le traitement réalisé ou à envisager.

2. Les exercices d'évacuation du trimestre

La gestionnaire effectue un rappel de la réglementation indiquant qu'il doit y avoir au moins 2 exercices par année scolaire dont le premier avant le 30 septembre.

Trois exercices se sont tenus au cours du 1er trimestre.

Le 1^{er} exercice a eu lieu le 26 septembre 2022 à 20h45 à l'internat (cf compte rendu joint): il est globalement satisfaisant si ce n'est que la pluie a gêné l'appel des élèves.

Deux vélos étaient accrochés en bas de l'escalier de secours Est du bâtiment F et ont perturbé l'évacuation. Une solution a été trouvée depuis et un lieu a été défini afin que les étudiants internes puissent laisser leur vélos la nuit en toute sécurité.

Le 2^e exercice a eu lieu le 28 septembre à 9h40 sur l'externat (cf compte rendu joint): des points positifs ont été relevés tel que l'utilisation des billets d'appel par les enseignants. Toutefois, il y a eu de nombreux errements d'élèves qui cherchaient la signalétique correspondant à leur salle de classe. C'était la première fois que l'exercice était réalisé avec le marquage réalisé au sol.

Il faut que l'on améliore encore la signalétique dans la cour et sur le parking devant. Après cela, il faudra communiquer de nouveau auprès des enseignants sur les circuits d'évacuation et les lieux de rassemblement en réalisant un document qui reprendra ce marquage au sol.

Le 3^e exercice s'est tenu au BTS de Biarritz le 6 octobre à 14h25 (cf compte rendu joint): Il s'est globalement bien déroulé.

Certaines portes et fenêtres sont restées ouvertes ainsi que des éclairages.

L'enseignant PMR a évacué du mauvais côté, il s'est donc retrouvé sur une terrasse fermée. Il a pris note de la zone d'évacuation sur laquelle il devait aller dorénavant.

PPI et PPMS :

Les exercices PPI et PPMS n'ont pas encore été effectués. Nous avons pris contact avec l'équipe mobile de sécurité : EMS, pour poursuivre le travail de sensibilisation des personnels et effectuer des exercices qui soient vraiment pédagogiques. Cette sensibilisation de 2h sur le sujet, réalisé par l'Equipe Mobile de Sécurité de la DSDEN devrait se tenir courant du mois de janvier. A leur issue, un exercice sera réalisé.

Toutefois, le lycée dispose de documents écrits indiquant les procédures à mettre en œuvre lors d'une alerte intrusion, quant au document lié aux risques majeurs, il est en cours d'élaboration.

3. Questions diverses

Accidents de travail de l'année scolaire précédente :

2 accidents de travail de personnels de la collectivité ont été relevés :

-l'un lié à la manutention : les assistants de prévention ont fait des préconisations et les agents techniques ont effectué un aménagement électrique.

-l'autre concerne une chute de plain-pied ayant entraîné une fracture de la rotule. Les agents sont incités à faire plus attention lorsqu'ils traversent la cour (sur laquelle il y a de nombreuses racines et trous). La question de la réfection du revêtement de la cour a été évoquée. Ce chantier est tributaire de la pose des panneaux photovoltaïques.

Analyse des postes de travail:

Les assistants de prévention ont effectué une analyse sur la grosse plonge et la plonge batterie. Ils ont ainsi pu définir les risques sur ces 2 postes et proposer des solutions, matérielles ou organisationnelles, pour les diminuer.

Présentation d'une fiche santé sécurité au travail :

Il s'agit d'une chute de plain-pied survenue la nuit lors d'une ronde par le personnel d'astreinte. Le personnel dispose de lampe torche à utiliser la nuit et depuis, des bandes jaunes signalent le dévers à la sortie incriminée du bâtiment B.

Les travaux :

Les travaux effectués depuis l'année dernière sont nombreux et permettent d'améliorer les conditions de travail et de vie des élèves et personnels :

- La nouvelle salle de musculation a été mise en service en septembre 2022 et offre un bel espace de travail.
- La rénovation énergétique a été réalisée sur les bâtiments A, D, E, F par différentes interventions : changement de menuiseries, modification du réseau de chauffage, changement de laine de verre dans les combles du bât F.
- Une carte d'alimentation de la centrale incendie a été changée.
- Le portail cuisine, qui suite à un accident, ne fonctionnait plus a été réparé.
- Suite à la vérification électrique annuelle, un contacteur électrique a été changé en urgence sur le site de Bayonne.
- Une étude a été menée sur les réseaux d'eau chaude bâtiments A et E et nous sommes en attente de la suite.
- Des travaux afin de supprimer la glissance des lignes du plateau sportif ont été également réalisés au mois de juin 2022. Ces travaux ont donné toute satisfaction à l'équipe EPS.
- Le gros point noir au niveau du lycée est l'étanchéité du bat B. Les fuites demeurent malgré tous les travaux effectués. La SEPA a fait intervenir l'assurance dommage ouvrage et une expertise a été effectuée, qui a donné lieu à des travaux. Ces travaux n'ont pas permis de résoudre définitivement le problème récurrent des infiltrations.

L'établissement attend une intervention définitive et globale sur la toiture et non pas des petits patchs qui ne règlent pas le problème.

Le dossier photovoltaïque nous tient toujours en haleine. Nous n'avons pour l'instant aucune échéance pour une éventuelle pose des panneaux.

Sur le BTS, de nombreuses interventions ont eu lieu :

- Remplacement d'amortisseurs sur l'ascenseur,
- La mise en place de flash lumineux dans les box son que l'on réclamait depuis longtemps.
- Le changement d'une porte métallique extérieure qui était devenu très dangereuse dans sa manipulation.

Dernièrement, la Région a voté une subvention de 50 000€ pour reprendre l'étanchéité du bâtiment et des terrasses. Un complément doit être voté à la prochaine CP : commission permanente de mars.

M le proviseur informe également les membres de la CHS, que suite aux problèmes de l'année dernière une formation de tous les élèves de seconde sur le cyberharcèlement a été mise en

place cette année. C'est la structure e-enfance qui sera présente dans l'établissement pendant deux jours et demi pour sensibiliser nos 490 élèves de 2^{nde} à cette thématique.

La problématique de la sortie du parking rue Vital Biraben, évoquée en CA est abordée aussi. Suite à un constat sur place avec des élus et personnels de la mairie, des décisions ont été prises pour améliorer les conditions de sécurité à la sortie: pose de ralentisseur, suppression de 2 places de parking (à gauche en sortant du parking des personnels) qui gênaient la visibilité et installation à terme d'un feu tricolore « récompense ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h.



Le Proviseur,


Jean-Régis VENIANT